



Compte rendu Formation Spécialisée (FS) du 4 juillet

La séance de la FS (ancien CHSCT) s'ouvre à 9h 15, l'ordre du jour suivant est abordé.

1 PV de la formation spécialisée du 31 mars 2023:

Le PV est adopté

2 Cité administrative point d'étape :

Mme Meyer commence par apporter des éléments qui n'ont pas pu être présentés dans les documents :

-Il y a eu un dégât des eaux au 4ème étage du fait des canalisations d'eau pluviale qui étaient bouchées.

Un ruissellement d'eau a engendré des dégâts jusqu'au 1er étage.

Une étude est en cours pour déterminer si ces dégâts sont uniquement du fait des orages et de l'obstruction ou si des problèmes structurels dans la tuyauterie existent.

Les locaux ont été remis en état à ce jour.

-Les éléments de sécurité propres aux locaux de la DGFIP seront conjointement financés par la DDFiP Tarn et le SPIP qui occupe une partie du 1^{er} étage (service pénitentiaire d'insertion et de probation) à l'exception de l'enclouement métallique.

-La DDFiP a obtenu de pouvoir démarrer les travaux d'aménagements, de sécurité et de rénovation des sanitaires avant la réception du chantier par la préfecture.

Ces travaux se dérouleront fin août début septembre. Les OS s'inquiètent du calendrier très serré en ce qui concerne ces travaux et craignent que les agents intègrent les locaux dans des conditions dégradées.

-Un copil (comité de pilotage) commun à toutes les administrations se tiendra le 12 juillet avec le secrétaire général de la préfecture.

Sur tous les points abordés, la direction indique qu'elle n'a pas la main sur le projet, n'étant pas maître d'ouvrage, et que le projet est contraint par le budget alloué.

Point sécurité :

M Renda l'ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) a visité les locaux début juin et a rédigé un rapport concernant la sécurité à la Cité.

Il a relevé plusieurs points qui ne sont pas optimaux en matière de sécurité notamment en cas d'incendie :

-une sortie de secours a été scellée sur un côté du bâtiment sur demande du SPIP afin qu'il y ai un accès indépendant à leur profit. Un cul de sac de 16 m de longueur a donc été créé.

-des bureaux donnent directement sur un hall sans présence de portes coupe-feu

-les portes de cages d'escalier ne sont pas non plus coupe feu

M Renda précise que ces culs de sac et l'absence de portes coupe feu sont tolérés dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment pour contraintes architecturales. Ici ce n'est pas le cas, et ce scellement et la non conformité des portes vont à l'encontre de l'esprit de la sécurité incendie.

M Renda précise qu'un système performant automatisé de sécurité incendie a été installé et que de ce point de vue, le risque est donc limité et compensé.

L'ISST encourage la DDFiP Tarn à entamer le dialogue avec les autres administrations dans le cadre d'un projet commun d'amélioration de la sécurité incendie petit à petit. Il relève que peu d'administrations intègrent comme la DDFiP Tarn les acteurs de prévention dans le cadre de travaux.

Lors du Copil du 12 juillet le directeur s'appuiera sur le rapport de l'ISST pour demander le rapport de la commission de sécurité sur ces points.

La sécurité des PMR (personnes à mobilité réduite) en cas d'incendie est abordée : à ce jour une seule personne est concernée.

Les seuls locaux adaptés sont au RDC (toilettes, bureau PMR, espace de restauration), et peuvent donc accueillir deux personnes et l'ascenseur est trop étroit pour accueillir un fauteuil. Cependant, notre collègue - à qui toutes les contraintes ont été présentées : toilettes par exemple - a souhaité être installé dans son service, afin d'éviter son isolement social.

La direction aménage l'ascenseur avec un strapontin et fournit un 2nd fauteuil qui demeurera à l'étage permettant le déplacement de l'agent vers son service.

Le point de l'accessibilité de bâtiment est également problématique : rampe en bois avec un simple madrier. Le directeur précise que si une rampe doit être faite, la direction le prendra en charge.

Le bâtiment ne disposant pas d'espace sécurisé (désenfumage, porte coupe feu), la CGT demande à ce qu'un protocole d'évacuation soit élaboré, M Renda confirme cette obligation.

Les petits travaux de système d'éclairage des archives en cas de coupure de courant seront pris en charge par la direction.

Conditions de vie au travail :

- Les sanitaires qui étaient en piteux état vont être rénovés : normalement avant l'entrée dans les locaux.

La cité dispose d'un système de vidéo surveillance dont un uniquement affecté à la DDFiP.

-Amiante : la direction va faire des relevés pendant les travaux des toilettes. Aucun Diagnostic Technique Amiante n'a été mis à disposition de la DDFiP.

-Le problème du parking reste entier : mais la préfecture a tranché : premier arrivé, premier garé.

La direction précise qu'aucune prise en charge de parkings payants ne sera faite.

La direction attend le retour de l'étude inter-administration concernant les moyens de déplacements pour se rendre à la cité.

Mme Meyer précise que l'impact des administrations sur l'environnement est actuellement mesuré et que la DDFiP du Tarn comparé à des directions similaires expose son Bilan Gaz à Effet de Serre (BGES). Cet état est nuancé par les OS qui argumentent que les infrastructures en matière de transport en commun diffèrent beaucoup d'un département à l'autre.

Les OS relèvent également que le local à vélo n'est pas sécurisé et que par conséquent les agents ne viendront pas en vélo pour ceux qui le peuvent. Si l'on veut baisser notre BGES, il convient d'abord de mettre à disposition les moyens pour changer les modes de transports des agents.

Dans le futur, la direction indique qu'il faudra développer les liaisons parking relais et transports en commun. Ce travail n'est pas dans les mains de la DDFiP mais entre la préfecture, la mairie et la C2A.

Il est à déplorer que dans le cadre d'une rénovation aussi coûteuse, les agents perdent en qualité de conditions de vie au travail.

Il est quand même noté que les locaux sont lumineux et les bureaux bien agencés.

Services sociaux :

-Au vu des événements, et les dégâts à l'ARS, la possibilité pour les services sociaux d'intégrer leurs locaux est caduque.

-Les services sociaux ont des impératifs d'aménagements notamment en termes de confidentialité et d'équipement (cabinet du médecin).

-La solution de les intégrer à la cité est bien sur la piste à privilégier : aménagement de l'ancien logement du concierge.

Le bureau SPIB attend la validation par le Secrétariat Général du projet et de leur participation financière. La direction précise que les parties prenantes sont relancées régulièrement. Pour rappel, les locaux de Lavazière sont vendus mais du fait d'une clause suspensive peuvent être occupés durant le 1^{er} semestre 2024.

3 Livret de consignes et sécurité du CfiP Albi :

L'assistant de prévention Serge Chaumoitre a rédigé ce livret qui présente les consignes en cas de covid, accident ou malaise, incendie, évacuation.

L'ensemble des membres de la FS salue le travail concis et clair dans l'élaboration de ce livret.

Mise à part quelques coquilles, le document est clair et il a été mis à disposition des agents dans les couloirs.

Le télétravail a mis en exergue la nécessité de modifier les rôles de guide file et serre file.

Afin de présenter les nouvelles consignes d'évacuation en cas d'incendie, un exercice -formation a été effectué le mercredi 28 juin.

Désormais, il n'y a plus des agents désignés en amont, mais au vu des présents sur le site.

Il est ressorti de cet exercice que les consignes ne sont pas connues pour certains et/ou prises à la légère.

Des gilets indiquant bien « guide-file » sont commandés, car les gilets actuels ont été source de confusion pendant l'exercice.

La CGT dénonce le fait que ces consignes qui sont certes claires sur le document n'ont jamais été présentées en amont dans les services.

Il n'est pas acceptable de juste mettre à disposition ces documents sans les présenter, d'autant qu'il va de la sécurité de chacun. Les agents sont pris dans les missions quotidiennes et ne vont pas forcément consulter le document.

La CGT demande à la direction d'impulser une présentation des consignes de sécurité annuellement par les chefs de service (afin de tenir compte des mouvements de mutations).

M Julien indique que cela peut être effectivement bénéfique de rappeler ces consignes régulièrement et que cela pourrait être envisagé d'associer les chefs de service

La CGT prend note de cet engagement.

Il est également demandé que les futurs exercices soient effectués y compris quand il y a du public afin d'être au plus près de la réalité du terrain.

4 Point sur la situation budgétaire et sur la formation :

Formation :

Au total 177 agents ont suivi une formation financée par la FS (sur 204 convocations) :

-recyclage et formation initiale de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) : nouveau prestataire : retour très positifs des agents

-ergonomie du poste de travail : les agents qui ont suivi la formation sont très satisfaits et ont commandé du matériel suite aux conseils d'aménagements du formateur

-maniement des extincteurs : retour également très positifs des participants

Situation budgétaire :

Enveloppe formation : reste 712€ sur les 7 972 € alloués, les crédits de l'enveloppe locale étant fongible : une formation ergonomie sera organisée fin d'année pour les agents de la cité administrative. Si elle ne pouvait pas se tenir, une session de formation initiale SST sera organisée.

Enveloppe locale :

Les demandes de petits matériels sont validées : 10 repose pieds ; 1 bras double écran ; 2 supports copies ; 6 casques de téléphone.

Les demandes sur recommandations du Dr Giacometti 5 fauteuils adaptés et un bureau réglable en hauteur : ces dépenses seront financées par la FS si le FIPH (national) ne les prend pas en charge.

Dans ce dernier cas, il reste moins de 1000€ sur les 4 2648 € alloués pour 2023.

Il est précisé que les stores intérieurs au CfiP de Castres (dépense validée à la FS du 31 mars) n'ont pas pu être installés par l'entreprise avant l'été.

5 Visites de services à programmer :

Pour le second semestre 2023, la FS programme les visites de services suivants :

-5 octobre : antenne SPL de Pulaurens puis antenne SIP de Lavour

-5 décembre : antenne SPL de Carmaux puis service Tam de la direction

L'accent est donc mis sur les antennes et plus particulièrement les conditions de travail sur deux sites (organisation, conditions matérielles, équipes...).

Le déménagement à la cité intervient fin septembre -début octobre, les membres de la FS souhaitent donc avoir un premier retour des agents sur leurs conditions de travail à la cité administrative.

6 Point sur l'organisation du travail suite à l'audit du SPFE :

Sur proposition des représentants du personnel au sein du CHSCT, et au vu des problèmes récurrents au sein du service, la direction a effectué un audit du SPFE.

Les agents se sont énormément investis dans cet audit que ce soit individuellement ou collectivement. L'attente de changements est donc très importante par les agents, d'autant que septembre est source d'inquiétudes suite au mouvement de mutation.

La réunion de restitution des propositions de l'auditeur sera organisée le 25 juillet.

Un plan d'action établi suite à ces propositions sera mis en place. M Brugié précise qu'un plan d'action entraîne forcément un suivi de ce dernier.

Mme Meyer indique que l'appui du SAPF est maintenu.

7 Registre hygiène et sécurité :

Monsieur Chaumoitre, l'assistant de prévention précise que si un agent utilise des guillemets dans la rédaction de sa demande sur le registre hygiène et sécurité : il y a un souci technique qui empêche de poster la réponse.

Il est demandé que dans ce cas-là une réponse personnelle par mail soit envoyée à l'agent concerné.

Au cas particulier, quelques agents ont demandé des supports pour ordinateur portable, deux ont été achetés par la direction dont un distribué pour avoir un retour d'expérience avant d'en commander plus.

Il y a également des demandes concernant le ménage au CfIP Albi (point récurrent dans le registre).

La direction a précisé dans le registre qu'une expertise contradictoire avec l'entreprise avait été demandé. Celle-ci a eu lieu en lien direct avec le gestionnaire de site

La CGT demande que les membres de la FS disposent du cahier des charges du marché afin de connaître les prestations exactes et également du compte rendu de l'expertise contradictoire.

Les membres de la FS proposent que soient indiquées sur un tableau toutes les prestations non quotidiennes et une mention de la date à laquelle celle-ci est effectuée.

En effet, à l'heure actuelle il n'y a aucun suivi de ce qui est fait en dehors du ménage quotidien.

8 Examens fiches de signalements et accident de service:

Il est noté par les OS la réactivité de la direction à répondre dès lors qu'un signalement est effectué : courrier envoyé à l'utilisateur qui précise qu'en cas de récurrence le procureur sera saisi.

Des agents d'accueil et de la cellule foncière du CfIP d'Albi ont déposé des droits d'alerte à la direction pour les informer clairement de la situation vécue du fait de la campagne GMBI qui suit la campagne IR.

La CGT dénonce des conditions d'accueil plus que dégradées du fait de la campagne GMBI absolument pas anticipée par la DG. Un afflux de public conséquent, des agents épuisés, des usagers qui sont dans l'incompréhension totale de cette campagne : un cocktail pour les dérapages des usagers.

Il est rappelé à la direction que les agents et les OS ont averti du fait que l'accueil GMBI était source de crispations chez nos usagers.

La Direction indique qu'elle a rencontré les services. Selon elle le nombre moyen d'accueil n'a pas explosé et cette campagne est ponctuelle et donc l'année prochaine ça sera mieux.

10 % d'accueil en plus mais sur beaucoup moins de jours d'ouvertures.

En clair on demande aux agents de serrer les dents et de pallier l'impréparation de la DG... Le souci n'est pas le nombre mais de faire face à l'incompréhension d'autant que l'accueil GMBI est bien plus chronophage que l'accueil IR pour les équipes.
Les OS craignent pour la santé des agents déjà épuisés.

Le lundi 19 juin a été une journée plus que problématique pour les équipes d'accueil:

- lundi jour traditionnellement chargé en accueil
 - relance de la DG aux personnes n'ayant pas rempli leur obligation de déclaration d'occupation des biens
 - absence totale des chefs de service qui participaient tous à un collège de chef de service
 - certaines équipes non prévenues de ces absences
 - porte du CfiP de Castres en panne : les agents ont fait l'accueil sur le trottoir ! Une véritable chance qu'il n'y ait pas eu d'accidents.
 - usagers excédés au CfiP d'Albi, qui ont pris à partie les volontaires du service civique. Les usagers s'entraînant les uns les autres les ont encerclés et se sont montrés menaçants.
- Ces situations sont intolérables : la direction concède des erreurs et s'assurera lors de prochains collèges de chef de service soit de laisser un responsable sur place soit de fermer les locaux au public.

9 Questions diverses :

- La question de nommer le secrétaire de la FS parmi les membres suppléants de l'instance avait été soulevée à la dernière FS.

Sans règlement intérieur connu, l'ancien s'applique à savoir que seul un membre titulaire peut être secrétaire de la FS.

Il est inacceptable que le règlement intérieur soit présenté cet été pour une diffusion à l'automne alors que les CSAL et les FS sont effectifs depuis le 1^{er} janvier 2023

- Suite aux événements à Cantepau, les locaux de l'ARS ne sont plus utilisables.

La DDFiP accueille donc le personnel de l'ARS dans nos locaux à Lavazière et au vu des dégâts ils y resteront plusieurs mois. La totalité des locaux sont donc occupés par le personnel de l'ARS à l'exception des bureaux dédiés aux services sociaux et à la médecine du travail.

Pour rappel, les locaux de Lavazière ont été vendus avec une condition suspensive qui permet une occupation jusqu'au 1^{er} semestre 2024.

- Restructuration de l'accueil au CfiP d'Albi, la CGT déplore qu'à ce jour seuls les chefs de service ont été associés au projet : ni les OS ni l'association de gestion du restaurant administratif n'ont été consultés. Le projet restructure entièrement le hall d'accueil avec des répercussions sur la totalité des agents du site et des rationnaires de la cantine.

Mme Meyer indique que le projet sera présenté à l'automne au OS pour des travaux en 2024 et que les chefs de service ont échangés sur le projet avec leurs agents.

Ce n'est pas le cas de tous les services !

La CGT dénonce ce manque de communication flagrant de la direction envers les représentants du personnel.

- Le plan vigipirate va être remis en place, avec formation des agents aux consignes de sécurité dans ce cadre.

Clôture de la séance à 16h

Représentantes CGT : SAINTIN Sandrine
DUCHAMPS Nathalie
SERRES Sandra
CUQSAC Marie-Hélène